

Henri Tréziny (dir.)

Greco et indigènes de la Catalogne à la mer Noire
Actes des rencontres du programme européen Ramses²
(2006-2008)

Publications du Centre Camille Jullian

6. Pratiques funéraires chez les Grecs et les indigènes en Dobroudja septentrionale

Vasilica Lungu

DOI : 10.4000/books.pccj.778
Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance
Lieu d'édition : Aix-en-Provence
Année d'édition : 2010
Date de mise en ligne : 13 février 2020
Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine
ISBN électronique : 9782957155729



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2010

Référence électronique

LUNGU, Vasilica. 6. *Pratiques funéraires chez les Grecs et les indigènes en Dobroudja septentrionale* In : *Greco et indigènes de la Catalogne à la mer Noire : Actes des rencontres du programme européen Ramses² (2006-2008)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2010 (généré le 03 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/778>>. ISBN : 9782957155729. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.778>.

6. Pratiques funéraires chez les Grecs et les indigènes en Dobroudja septentrionale

Vasilica Lungu

1. Rites d'enterrement : interprétations ethno-archéologiques

La diversité des rites funéraires dans l'espace et le temps est une constante observable tant dans les nécropoles grecques que dans celles des indigènes en mer Noire (Alexandrescu 1965). D'après les informations tirées des grandes nécropoles des colonies ioniennes du Pont-Euxin, les Grecs installés outre-mer ont pratiqué de façon systématique l'inhumation¹, tandis que l'incinération n'est que rarement rapportée. Les découvertes effectuées dans les colonies grecques de Dobroudja roumaine confirment ces coutumes, à l'exception notable de la prédominance de l'incinération plusieurs siècles durant à Istros (Alexandrescu 1966), à Tomis (Bucovală 1967) et à Orgamé (Lungu 1995 [2000a] ; 2006 ; 2007). La généralisation de ce rite peut être mise en relation à Orgamé – et sans doute pour des raisons similaires à Istros – avec l'émergence du premier groupe de colons installés sur place et doit être liée à des raisons diverses, telles que les circonstances de la migration, les lieux d'origine des colons et leurs traditions culturelles propres, l'attitude des nouveaux arrivants vis-à-vis des habitants des « territoires barbares ». Un trait spécifique d'Orgamé réside dans l'impact du rituel funéraire d'exception relevé à l'Herôon (troisième quart du VII^e s. av. J.-C.) dont certaines pratiques vont se perpétuer dans la nécropole tout au long de son existence².

Parallèlement, les nécropoles indigènes de cette région présentent elles aussi une vraie mosaïque de pratiques funéraires³, trait propre, semble-t-il, aux populations décrites par Thucydide (II : 96,1) « les Gètes qui se trouvent au-delà de l'Haïmos, et toutes les populations établies en-deçà de l'Istros, plus près du Pont-Euxin... » Elles ont pratiqué majoritairement l'incinération sans toutefois exclure l'inhumation, y compris au sein des mêmes nécropoles, dans des proportions toutefois bien

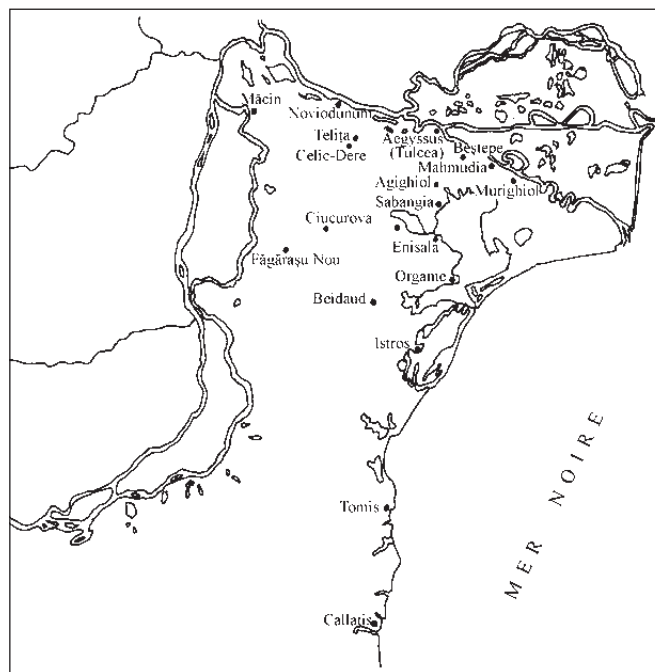


Fig. 390. Carte de la Dobroudja : découvertes funéraires.

différentes d'un site à l'autre. L'exploration systématique des régions de Dobroudja septentrionale, quoique inégale, a permis cependant de suivre les pratiques funéraires, époque par époque, et d'étendre géographiquement le champ des investigations entre la zone nord-balkanique, y compris pontique, et la zone extra-carpatique.

Dans une synthèse récemment publiée concernant les découvertes funéraires chez les Thraces installés entre les Carpates, les Balkans et la mer Noire, V. Sîrbu a relevé pour les VI^e-I^{er} s. av. J.-C. et sur une aire beaucoup plus vaste, plus de « 150 nécropoles et tombes isolées, avec plus de 2100 tombes, dont 1800 d'incinération et seulement 250 d'inhumation » (Sîrbu 2004, p. 87). Le même rapport favorable à l'incinération face à l'inhumation est observable sur certains sites du nord de la Dobroudja jusqu'à l'époque romaine (Irimia 1983 ; Simion 2003). Mais, toute démarche d'étude globale de ces pratiques funéraires en fonction de tel ou tel critère d'âge, de groupe social ou de sexe s'avère incomplète sans la prise en compte de l'intégralité de chaque contexte.

1 Olbia, Kozub, 1974 ; Skudnova 1988 ; Apollonia, Venedikov 1963 ; Panayotova 1998, par exemple.

2 Lungu 1997 [2000b] ; 2000-2001 ; 2007, p. 346-348).

3 Babeș 1988, 2001 ; Bujor 1958 ; Irimia 1983, 85-86 ; Simion 2003 ; 2005.



Fig. 391. Celic-Dere : tombe à incinération en fosse.



Fig. 392. Enisala : tombes à incinération en urne.

L'examen des données disponibles nous a conduite à la conclusion que les deux rites étaient complémentaires et non opposés, tant dans le système des valeurs des sociétés indigènes⁴, que dans celui des colonies grecques⁵. L'apparente diversité des pratiques funéraires

4 Irimia 1983 ; Simion 2003 ; 2005 ; Lungu 1996.

5 Histria, Alexandrescu 1966 ; Orgame, Lungu 1995 [2000a] ; 2006 ; 2007 ; Tomis, Bucovală 1967 ; Callatis, Preda 1961.

dissimule manifestement les contraintes auxquelles elles obéissent. Des contraintes d'ordre idéologique, religieux ou conjoncturel peuvent tout aussi bien être invoquées. Un passage d'Hérodote (V, 8) résume admirablement la présence de deux rites funéraires chez les Thraces, donnant à penser que les deux s'appliquent arbitrairement aux défunts de l'aristocratie locale. De plus, le même texte apporte des indications précieuses sur le déroulement des funérailles chez les Thraces : *prothesis*, sacrifices d'animaux, banquet funéraire, incinération ou inhumation des morts, érection d'un tumulus, *agones*, soit autant de points communs avec les usages des Grecs.

1.1. Incinération

La plupart des tombes considérées comme appartenant aux indigènes, sont des tombes à incinération, avec les restes des défunts incinérés en dehors de la tombe et déposés en fosse, parfois de grandes dimensions, dans des urnes, des cistes des pierres ou sur une plate-forme de dalles calcaires. En général, les tombes à incinération sont datées des VI^e-III^e s. av. J.-C. et correspondent aux types établis par M. Irimia (1983, p. 80-81), même s'ils concernent surtout les découvertes du Sud de la Dobroudja, notamment celles de la nécropole de Bugeac (Irimia 1968 ; 1969) :

Type I : incinération en urne à couvercle déposée en fosse simple ;

Type II : incinération en urne à couvercle déposée en fosse simple, protégée par une ciste en pierres ;

Type III : incinération en urne à couvercle, recouverte d'un tumulus ;

Type IV : incinération avec dépôt dans une tombe à deux compartiments ;

Type V : incinération avec dépôt en fosse simple.

Les plus nombreuses sont les crémations en urne dont l'embouchure est obturée par une marmite ou par une dalle de grès. Les urnes protégées par des cistes de pierres sont également bien attestées.

Parmi les trouvailles les plus anciennes, il faut citer celles de la nécropole de Celic Dere (**Fig. 390 et 391**), qui a livré à la fois des tombes à crémation (types I-III, V) et à inhumation contemporaines réparties en tombes planes et tombes tumulaires, avec la prédominance de l'inhumation (Simion 2003, p. 237-246). Les 45 tombes tumulaires, dont les diamètres vont de 5 à 15 m, étaient profilées au niveau de la surface actuelle. L'une des particularités de cette nécropole réside dans l'usage de cercles de pierres et d'une couverture en pierres pour les tombes des deux rites. A l'intérieur, le cercle de pierres est toujours d'un diamètre supérieur à celui du cairn de pierres recouvrant plus ou moins complètement la tombe.

Au cours des IV^e-III^e s. av. J.-C. le nombre des crémations augmente pour atteindre environ 92 % dans la nécropole d'Enisala (Simion 1971 ; 2003, p. 259-314 ; types I-III, V). Cette nécropole est située à 17 km au nord-ouest d'Orgamé-Argamum, aux abords de deux versants de la vallée du Netului. Les tombes ont été réparties globalement en deux groupes, désignés A et B, de la même grande nécropole du IV^e s. av. J.-C. Selon les observations de G. Simion, les habitants de ces lieux pratiquaient de façon systématique l'incinération (243 tombes à incinération pour 10 à inhumation), soit 400 tombes avec 7-8 % d'inhumations, réparties entre tombes planes et tumulaires (Simion 2003, p. 261, 317 et 362). Treize tumuli de dimensions variables, dont le plus grand (M2-A) a 20 m de diamètre pour une hauteur de 1,50 m et le plus petit 3 m de diamètre. Ils recouvrent des tombes en urnes (90 %), fermées ou non avec des couvercles (vases, pierres, dalles) et déposées en fosse ou protégées par des cistes en pierre (**fig. 392**). On trouve aussi des tombes où les restes cinéraires sont déposés en petits tas sur le sol antique et protégés avec des pierres ou des coffrages en pierres ; 3 tombes de ce type sont sans offrandes.

Une ancienne fouille de sauvetage de la zone de Telita a mis en lumière un tumulus de la fin du IV^e ou du début du III^e s. av. J.-C. avec plusieurs tombes d'incinération : une tombe à double crémation et 5 tombes à crémation individuelles avec des urnes en fosse (Simion, Cantacuzino 1962 ; Simion 2003, p. 329-336). Les urnes sont constituées par quatre vases autochtones modelés et une amphore de Thasos. Les fouilles de sauvetage

d'Aegyssus (Tulcea d'aujourd'hui) ont conduit à la localisation d'une nécropole à birituel datée des II^e-I^{er} siècles av. J.-C. (Lungu 1996). A Murighiol, les anciennes fouilles – des années 1950, ont mis en évidence deux nécropoles géto-daces des IV^e-III^e s. av. J.-C.⁶ Les fouilles systématiques récentes – de 1983, ont localisé à 1 km de la cité d'Halmyris (une ancienne fortification de type « dava » ou *emporion* grec avant d'être fortification romaine) une nécropole tumulaire, où ont été fouillés deux *tumuli* à tombe à crémation en urne de la première moitié du II^e s. av. J.-C.⁷ A noter, dans les deux cas, la présence de cercles en pierres et fragments d'amphores rhodiennes aux diamètres d'environ 17,50 m et 18 m respectivement, ce qui rappelle l'usage des tombes à cercles d'amphores d'Orgamé⁸.

En effet, l'incinération semble être une pratique généralisée chez les indigènes et réservée, semble-t-il, aux adultes. Les renseignements sur les tombes d'enfants sont encore trop pauvres pour permettre d'envisager leur étude systématique avant la publication intégrale des données. Le succès que la crémation remporte aux IV^e-III^e s. s'accompagne d'autres données significatives. En effet, cette crémation avait lieu en dehors de l'espace de la tombe peut-être même fort loin de l'emplacement même de la tombe. Une observation d'ordre général concerne l'absence de crémations primaires dans ces tombes. Sur ces deux derniers points, les usages se rapprochent davantage de ceux relevés à Orgamé sur une partie de tombes, où les ossements et les restes du bûcher étaient transférés à l'emplacement de la sépulture et du futur *tumulus*, conduisant donc à distinguer des tombes-bûchers.

L'aspect totalement carbonisé des ossements sur les bûchers d'Orgamé, témoigne de l'intensité et de la durée de la crémation, ne laissant que des restes blanchis, à rapprocher de la coutume homérique (ὄστέα λευκά, Homère, *Illiade*, XVI, 347 ; XXIII, 252 ; XXIV, 793), tandis qu'à Aegyssus, Celic Dere, Enisala et Murighiol les ossements incinérés varient du blanc jaunâtre à diverses nuances de gris dégradées, ce qui témoigne d'un processus de crémation différent de celui d'Orgamé (observations confirmées par Philippe Charlier en 2008). Ces différences de couleurs sont tributaires de la durée de l'exposition à la flamme, de la température, du type et du tirage du foyer, ce qui traduit la mise en œuvre des procédures différentes entre Grecs et non-Grecs dans la même région.

D'autre part, les déblais dégagés au-dessus des bûchers à Orgamé étaient composés d'une cendre fine

6 Bujor 1955 ; 1956 ; 1957 ; 1958 ; 1959a ; 1959b ; 1961 ; 1971.

7 Simion 1995, p. 265-302 ; 2003, p. 337-358.

8 Canarache 1957, p. 378-379 ; Lungu 1995.



Fig. 393. Ciucurova :
tombe
à inhumation.

et légère, recouvrant les poutres en bois carbonisées du bûcher. Des offrandes ont également été brûlées sur le bûcher. Dans le cas de certains grands *tumuli*, la cérémonie funéraire s'achevait enfin par un banquet organisé par la famille en l'honneur du défunt. On reconnaît encore les traces de libations effectuées avant le début des funérailles et le dépôt des offrandes. Une fois le *tumulus* édifié, la tombe a reçu à certains intervalles des offrandes commémoratives. Toutes ces manifestations repérées archéologiquement signalent trois étapes fondamentales des pratiques funéraires correspondant à autant de rites de passage décrits par Arnold Van Gennep (1909 [2004]) – séparation, marge et agrégation, – et rappelle les textes des auteurs anciens à commencer par le cas exemplaire des funérailles de Patrocle décrit par Homère (*Iliade*, XXIII).

1.2. Inhumation

L'inhumation est attestée à l'époque du Hallstatt dans les tombes de plusieurs sites du Nord de la Dobroudja et en particulier sur ceux de Celic Dere et Noviodunum⁹. Les tombes d'inhumation, individuelles ou doubles, sont réalisées en fosse large de 3,5 m x 3,5 m, où les défunts sont disposés en décubitus dorsal ou parfois en position

repliée. A Noviodunum c'est la solution de la position repliée en petite fosse qui est retenue. Simion mentionne aussi dans la nécropole de Celic Dere des *tumuli* à inhumation partielle, réduite à la seule partie inférieure d'un squelette d'homme, accompagnée entre autres d'un riche inventaire guerrier formé de 53 pointes de flèches en bronze, d'un *akinakes* et d'un fer de lance (Simion 2003, p. 239, tumulus V). Du niveau de la couverture en pierre du tumulus, ont été récupérés plusieurs fragments d'amphores de Thasos et de Chios, datables, semble-t-il, du IV^e s. av. J.-C., et constituant probablement les traces d'une cérémonie ou d'un repas héroïque à l'issue des funérailles.

Une tombe à enclos circulaire (diam. = 3,70 m) au bord de la rivière Telița renfermait au centre de l'aire, fosse, de dimensions 2 m x 0,70 m, protégée par une couche de pierres (Simion 2003, p. 207-212). Le squelette était disposé en position fléchie selon une direction N-S. Le mobilier, assez pauvre, formé de deux vases céramiques, d'un silex et d'une pointe de flèche, était déposé en face du crâne. Sa datation remonte aux VII^e-V^e s. av. J.-C. et il semble attribuable aux Scythes.

A Ciucurova ont été fouillées 10 tombes, dont la profondeur varie de 0,80 à 1,00 m (Simion 2003, p. 187-206 ; **fig. 393**). Le rite commun est l'inhumation en fosse, protégée par de grosses dalles en pierres. Tant les tombes des adultes (7 tombes) que celles des enfants (3 tombes) sont aménagées de manière identique. Le même type est attesté aussi à Murighiol (Bujor 1959, p. 326, fig. 1),

⁹ Simion 2003, p. 181 ; 2005, p. 45-46.

où les pierres sont de dimensions plus réduites. Mais ici, le nombre des inhumés est de loin dépassé par celui des incinérés dans une proportion de 2 à 60 (Bujor 1971, p. 132), situation comparable à celle d'Enisala, où les tombes à inhumation représentent environ 7-8 % du total (Simion 2003, p. 261). Pour cette nécropole, nous ne disposons pas encore de données sur la ségrégation des tombes en fonction de l'âge ; en revanche, au début de l'époque romaine, il semble que l'inhumation ait été réservée exclusivement aux enfants dans une autre nécropole du même site (Babeş 1988, p. 17).

Un cas spécial est représenté par celui de Sabangia, réduit à une chambre funéraire construite en poutres en bois pour couvrir une inhumation du dernier quart du VII^e / premier quart du VI^e av. J.-C. d'après un fragment d'épaule d'œnochoé ionienne trouvé parmi les pièces du mobilier funéraire¹⁰.

Les tombes à inhumation les plus récentes avec des sujets en position dorsale, orientés N-S, datent du II^e s. av. J.-C. et proviennent de la nécropole d'Aegyssus, qui semble être plus qu'un simple établissement autochtone, probablement un comptoir sous la protection d'une des colonies pontiques. On y a exhumé trois sépultures à inhumation à côté de deux tombes à incinération en urne à l'occasion d'une fouille de sauvetage sans possibilité d'extension à l'intérieur de la ville moderne de Tulcea (Lungu 1996). De toute façon, l'inhumation reste encore moins représentée à l'époque classique de la civilisation géto-dace.

Les découvertes de tombes à inhumation à Orgamé passent pour des cas isolés et exceptionnels à côté de la prédominance des tombes à crémation. De même, les deux tombes repérées jusqu'à présent se distinguent par leurs caractéristiques hors normes, par comparaison avec les situations observées dans les nécropoles grecques : dans le premier cas, le squelette était mutilé et déposé en désordre à côté d'une construction rectangulaire de pierres à l'intérieur d'un grand *tumulus* (TB95) ; le second – est une tombe à inhumations multiples superposées dans la même fosse (TE99) (Lungu 1995 [2000a], p. 106, figs. 6/5, 6/6).

1.3. Orientation

La disposition des défunts dans les tombes indigènes d'Aegyssus, de Celic Dere, Ciucurova, Enisala, Murighiol ou Noviodunum, était normalement orientée N-S et rarement avec des déviations SE-NV, E-V (Simion 2003, p. 238 ; 2005, p. 45). L'interprétation

de la distribution des tombes selon diverses directions pouvait varier d'une période à l'autre et d'une religion à l'autre. Ainsi, en ce qui concerne l'orientation E-O, elle est particulière aux Grecs, dont les défunts étaient tournés vers l'ouest, vers le paradis situé au-delà de l'Océan¹¹. Chez les chrétiens, la tradition ecclésiastique nous offre deux explications différentes : l'une transmise par Grégoire de Nicée au IV^e siècle explique cette orientation par rapport à l'emplacement de la première patrie de l'homme du côté de l'Orient (Mâle 1950) ; l'autre, notée par Saint-Augustin au V^e siècle, la met en relation avec le geste de la prière (Davy 1964).

Par rapport aux normes grecques, la tombe TE99 d'Orgamé présente des orientations différentes pour chaque niveau d'enterrement, les sujets étant inhumés tête à l'ouest, au sud ou à l'est (Lungu 1995 [2000a], p. 117, fig. 6.6). Dans ce contexte, la variété des orientations peut trouver une explication pertinente dans l'origine étrangère des sujets décédés à Orgamé (Gètes, Thraces, Scythes, Grecs etc) ou dans le statut marginal des sujets par rapport à la structure unitaire, clairement hiérarchisée de la ville et expliquerait donc les différences de rituel et sa séparation complète par rapport à la nécropole ordinaire de la ville. On peut indirectement tirer l'idée que l'individu n'est pas considéré en tant que tel dans la communauté grecque de cette colonie, mais toujours en tant que membre d'un groupe.

2. Organisation des tombes dans l'espace des nécropoles

Dans les nécropoles indigènes, les tombes s'organisent, soit dans des nécropoles planes, soit dans des nécropoles tumulaires, les deux types se retrouvant parfois associés au sein de la même aire, comme à Enisala ou à Celic Dere. À l'exception d'une tombe sous *tumulus* de Sabangia, toutes les autres tombes étudiées étaient situées dans des zones sans traces d'occupation antérieure. Aux cas précédents, il faut ajouter environ 102 *tumuli* dépistés à la surface du sol actuel, mais non fouillés, dans les zones voisines d'Orgamé correspondant aux villages modernes de Baia, Ceamurlia de Jos, Jurilovca et Mihail Kogălniceanu (Topoleanu, Jugănar, Micu 2007, p. 30).

À propos de l'organisation des tombes au sein des nécropoles indigènes de la Dobroudja septentrionale, à l'exception de celle d'Aegyssus, les fouilleurs sont demeurés d'un silence absolu. On peut tirer toutefois quelques observations de plans et de cartes publiés qui

¹⁰ Simion 2003, p. 164-165 ; 173, fig. 1 ; Alexandrescu 1978, p. 39, cat. 23, pl. 3.

¹¹ Hampe 1960, p. 71, 103 ; *Kerameikos* 5,1, p. 14.

révèlent, selon nous, des alignements parallèles des tumuli dans la nécropole de Celic Dere et des regroupements de *tumuli* dans la nécropole d'Enisala¹² (fig. 394). L'explication de telles distributions semble liée à des motivations d'ordre social et dans l'exploitation des accidents de relief, comme à Celic Dere et à Enisala, où les *tumuli* occupent les pentes des collines ou les sommets bordant des déclivités. Les 5 tombes découvertes sur le versant sud de la colline de *Hora* à Aegyssus semblent être distribuées selon des alignements est-ouest (Lungu 1996). Pour ce qui est des autres identifications funéraires, les données sont trop sommaires pour tenter des interprétations.

Sur les tombes indigènes de cette zone contemporaines de la nécropole d'Orgamé nous ne disposons pratiquement d'aucune information relative aux bûchers sur lesquels les défunts ont été incinérés. Si ces bûchers étaient bien situés à l'intérieur de l'établissement, juste à l'extérieur ou sur un côté périphérique de la nécropole, de toute façon, il est évident qu'ils étaient érigés à l'extérieur de la tombe. Les tombes à bûcher ne semblent pas avoir constitué une pratique très fréquente chez les Gètes, où elles sont toutefois mentionnées à partir de l'époque classique de la civilisation géto-dace (Babeş 1988, p. 17). Par contre, l'examen de certaines tombes, en particulier les plus grands des ensembles familiaux d'Orgamé, nous a permis de mieux apprécier l'importance du bûcher, autour duquel se déroulaient les différentes étapes de la cérémonie funèbre d'une façon similaire à celle d'Istros, organisée selon la tradition homériques des tombes de héros¹³ (fig. 396) et la tombe TIV90 permettent de reconstituer la forme rectangulaire du bûcher constitué d'un assemblage de poutres en bois de chêne au sein de la tombe tumulaire¹⁴ (fig. 395). Pour la plupart des tombes indigènes ou grecques, les cendres et quelques objets d'accompagnement ont aussi été rassemblés pour être déposés dans une petite fosse ou sur le sol de la tombe, ou bien dans des urnes.

En général, les tombes avec ou sans bûcher d'Orgamé ont été protégées par des cercles de pierres complets ou partiels. De tels aménagements, identifiés dans un grand nombre de tombes, relèvent d'une pratique également fréquente dans les nécropoles indigènes du Nord de la Dobroudja entre le VI^e et le II^e s. av. J.-C. C'est le cas, par exemple à Celic Dere, qui a livré les cas les plus nombreux, suivi par Enisala, Niculiţel, Murighiol, tant dans les tombes à incinération, que dans celles à

inhumation¹⁵. La comparaison avec les lotissements familiaux d'Orgamé n'en reste pas moins déterminante et retient l'attention. Des cercles des pierres interrompus, de dimensions variables comme ceux d'Orgamé, se retrouvent aussi dans certaines tombes contemporaines à Enisala¹⁶ (fig. 397). Lors des fouilles d'Enisala, de grossières enceintes de pierres à la base de 13 *tumuli* mis au jour font supposer une situation proche de celle de la nécropole de la ville grecque voisine. Toutefois, la pratique des enclos en pierres a été répandue aussi chez les populations du faciès culturel Bârseşti-Ferigile datant du Hallstatt final, identifié à l'intérieur de la Roumanie actuelle et ce dès l'Age du Bronze Récent d'après les découvertes de Murighiol (Vulpe 1967 ; Simion 2003, p. 348). En effet, il semblerait que, pour les indigènes, ces pratiques ne peuvent être évoquées qu'au travers de normes funéraires dont la tradition remonte à la fin du Hallstatt ou même plus haut.

Les petites cistes mégalithiques apparues vraisemblablement dès la fin du VI^e -V^e s. av. J.-C. à Ciucurova et considérés par l'auteur des fouilles comme correspondant à l'extension orientale des coutumes illyriennes, forment un cas à part. Toutefois, ce type de tombes construites pour des inhumations individuelles se développe dans la zone balkanique, où il est bien attesté dans les nécropoles thraces (Triandaphyllos 1984, p. 179-184, fig. 7-13).

3. Mobilier funéraire

Dans la plupart des tombes indigènes, les mobiliers funéraires se signalent par leur sobriété.

3.1. Vases urnes

La plupart des vases-urnes que nous avons découverts à Orgamé, à deux exceptions près, sont des vases grecs d'importation, alors que les vases locaux, modelés ou tournés à pâte grise, sont archi-majoritaires dans tous les cimetières indigènes connus. Les vases grecs utilisés comme urnes dans les tombes indigènes, surtout les amphores, demeurent toujours en nombre réduit.

Les urnes des tombes indigènes sont de types variés, fabriquées spécialement ou non pour cet usage. Les plus nombreuses sont constituées par des vases indigènes, modelés (vases-conteneurs, écuelles, tasse à une anse, cruches) ou tournés (cratères, écuelles, cruches) ; ces dernières sont plus nombreuses à Enisala qu'à Murighiol.

12 Simion 2003, p. 227, fig. 2 ; p. 290, pl. II.

13 Alexandrescu 1971 ; 1994 ; Lungu 1997 [2000b] ; 2000-2001 ; 2006 [2008]. La tombe-heron TA95.

14 Lungu 1995, p. 256, fig. 3 ; 1997 [2000b], p. 84, fig. 7.10 ; 2000-2001.

15 Simion 2003, p. 248, Celic Dere et 348, Niculiţel.

16 Simion 2003, p. 261, M 3-A et M5-A ; Pl. IV.b et VIII.b ; fig. 1 et 2.

Parfois ces vases modelés sont porteurs de décors en relief, tels que des rangées d'impressions digitales, des motifs ondés incisés, ou bien recouverts d'un revêtement peint. La qualité de ces pièces n'a rien d'exceptionnel. Parfois, on trouve aussi des vases d'importation constitués par des amphores grecques dans la plupart de cas. Si l'on compare à ce stade les tombes d'Orgamé avec celles d'Enisala ou d'autres nécropoles de Dobroudja septentrionale, on peut noter des rapprochements dans la qualité des divers récipients utilisés comme urnes et des différences surtout en ce qui concerne leur fréquence. Même si les vases grecs, par exemple, sont utilisés dans les deux aires, le répertoire des formes est beaucoup plus varié dans la nécropole d'Orgamé.

3.2. Offrandes

La documentation archéologique n'a pas conservé de traces de lustration, de prothesis et autres rituels familiaux en Grèce ou ailleurs et pratiqués à la maison avant le départ pour le cimetière¹⁷. Aucune trace de couronnes ou diadèmes en métal ou en céramique dorée n'a été identifiée dans les tombes soumises à la présente étude, comme celles de Callatis, par exemple (Preda 1961). Si les têtes des défunts ont été toutefois couronnées, alors il faut supposer que les couronnes devaient être en matière naturelle, telles que fleurs ou guirlandes de feuilles.

Des indices ténus concernant aussi la tenue portée par le défunt avant l'enterrement ont été décelés à Orgamé : une fibule en fer trouvée dans le *tumulus* IV suggère que les défunts ont été habillés et non enveloppés dans des linceuls (Lungu 1995, p. 259, fig. 6, 8). Dans les tombes des indigènes, les vêtements ont été aussi détruits ou carbonisés, mais ont été préservés au préalable les épingles, les boutons, les fibules qui les ont fixés, sans qu'on en ait trouvé plus de traces¹⁸. On écartait aussi des pièces d'habillement (parures), dont les mieux représentées sont celles des tombes indigènes, représentées par des bracelets, des bagues ou des colliers de perle en argile ou en verre, qui ornaient, semble-t-il les cous des défunts au cours de la *prothesis* décrite par Hérodote¹⁹. Les miroirs en bronze ne sont pas très fréquents, mais on en a identifié quelques-uns, tant dans les tombes d'Aegyssus et d'Enisala qu'à Orgamé. L'absence de monnaies dans

les tombes des Gètes est à signaler, alors qu'elles sont présentes dans les tombes d'Orgamé. Les terres cuites sont assez rares, hormis une petite Cybèle grecque en argile beige clair et une figurine zoomorphe représentant un taureau trouvées à Enisala (Simion 2003, p. 267, 313, fig. 13, 8).

Les pièces plus caractéristiques proviennent d'équipements militaires : *akinakai*, pointes de flèches, poignards, fers de lance (Fig. 399). Les objets de parure, tels que bracelets en bronze, fibules ou perles en verre sont aussi rapportés presque partout. Parmi les objets en métal, on note la présence de quelques clochettes en bronze (à Celic Dere, Enisala, Telita) qui semblent revêtir de multiples significations : ornements de boucliers, chez les Grecs d'Euripide (*Les sept contre Thèbes*, antistrophe III, l'éclaireur) ; jouets dans les tombes des enfants (Provost et alii 1999, p. 327, fig. 335 : tombe d'enfant en amphore de Clarendon en Gaule). A Enisala, l'exemplaire trouvé parmi les restes incinérés d'un adulte, déposés à l'intérieur d'une urne couverte d'un grand tumulus, suggère que la clochette était accrochée aux vêtements du défunt avant être incinérée.

Les offrandes sont présentes assez souvent dans tous les types de tombes indigènes des VII^e - II^e s. av. J.-C., à quelques exceptions près. Les plus souvent signalées sont des vases modelés ou tournés, des vases d'importation, notamment des amphores grecques (Lesbos, Chios, Héraclée Pontique, Thasos) et des céramiques gréco-orientales, attiques à figures rouges ou à vernis noir. D'après les données archéologiques des nécropoles indigènes, il apparaît que les dépôts de mobilier à vocation alimentaire étaient assez fréquents à l'intérieur des tombes gètes. A Ciucurova les offrandes, sont en général constituées de vases modelés accompagnés de quelques formes tournées à pâte grise, imitées de modèles grecs allant de la deuxième moitié du VI^e au troisième quart du V^e siècle av. J.-C. : oenochoés à lèvres triflées, lékanis à anses implantées sur le marli avec des analogies à Istros. La plupart des tombes de la nécropole plane d'Enisala et de Celic Dere témoignent d'une économie de mobilier importé remarquable. Un nombre plus restreint de tombes, pour la plupart sous *tumulus*, à livré les dépôts les plus significatifs (le rapport entre les tombes planes et les tombes tumulaires d'autres sites en Dobroudja, Irimia 1984).

Les céramiques d'importation consistent en cratères à pâte beige rougeâtre, écuellées à engobe rouge, vases attiques à décor peint ou à vernis noir ; les plus nombreuses sont les amphores de différentes origines : Chios, Lesbos, Clazomènes, Thasos, Héraclée Pontique, Rhodes, Sinope, Acanthe etc. Parmi les offrandes des tombes de Telița dominant les vases indigènes modelés ou tournés, quelques vases d'importation, trois

17 Kurz, Boardman 1971, p. 143-149, et, pour les Thraces, Hérodote V, 8.

18 Simion 2003, p. 157, fig. 1.1-3 (Piatra Frecăței, Enisala) ; p. 173, fig. 1b (Celic Dere) ; p. 255, fig. 4. e, g (Celic Dere) ; p. 314, fig. 14.2 (Enisala).

19 Simion 2003, p. 157, fig. 1.4 : Ciucurova ; p. 255, fig. 4f : Celic Dere ; p. 314, fig. 14. 6 : Enisala.



Fig. 394. Enisala : tombes sous *tumulus*.

canthares attiques à vernis noir et un plat à poisson de même origine, plusieurs objets en métal – bracelets, petites clochettes en bronze, un couteau, plusieurs points de flèche –, etc.

Ces vases ont été utilisés pour la plupart comme conteneurs pour les offrandes, sauf les urnes, représentées exclusivement par des amphores, jouant un rôle marquant dans le cadre des rituels pratiqués par les indigènes, selon leurs coutumes. Hellanikos (Fr. 73. Phot. Suid.) rapporte que les Gètes croyaient dans l'immortalité de l'âme en faisant des sacrifices et des banquets et en croyant que les morts reviennent sur la terre. D'ailleurs, la croyance des Gètes dans l'immortalité de l'âme est souvent mentionnée par les sources littéraires grecques (Hérodote, *Hist.*, IV, 93 ; Arrien, *Anab.* I, 3, 2). Dans ce contexte, déjà ouvert aux pratiques du banquet funéraire, les vases d'offrande importés, tels que, par exemple, les canthares, cruches, salières, skyphoi, etc, et, surtout, les amphores de transport, lesquelles correspondent grosso-modo aux découvertes de la nécropole d'Orgamé (fig. 398) et des autres colonies grecques de la région comme Istros et Callatis, sont en général des vases conçus pour un tel usage spécifique et font l'objet d'un marché actif. Ainsi, on peut penser que les tombes avec des offrandes de vases grecs d'importation comparables à ceux des tombes des colonies pontiques, témoignent de l'adoption, sinon de nouvelles pratiques, du moins d'un rituel funéraire en pleine mutation et amélioration par le biais des contacts avec ces colonies. Cette forme d'acculturation conduit à envisager la transmission de nouvelles pratiques et leur adaptation dans un contexte nouveau, marqué par l'influence déterminante des



Fig. 395. Orgame : tombes tumulaires rassemblées en grands lotissements familiaux.

colonies grecques du littoral et leur évolution continue²⁰.

En effet, on peut noter que la présence de vases grecs d'importation dans les tombes des indigènes constitue, outre des marques d'affection, une réponse positive et une ouverture remarquable vers d'autres cultures de proximité. Cet usage est attesté par de nombreuses découvertes de tombes non-grecques de Dobroudja septentrionale et retient d'autant plus l'attention qu'il doit correspondre à des comportements conjoncturels différents :

- soit par adoption de pratiques étrangères facilitée par la proximité d'une ville grecque, avec les relations suivies que cela implique ;

²⁰ Sur les rapports entre les colonies grecques et les populations indigènes voir aussi, Irimia 1973 ; Buzoianu 2001.



Fig. 396. Orgame : le tumulus-Héron TA95.

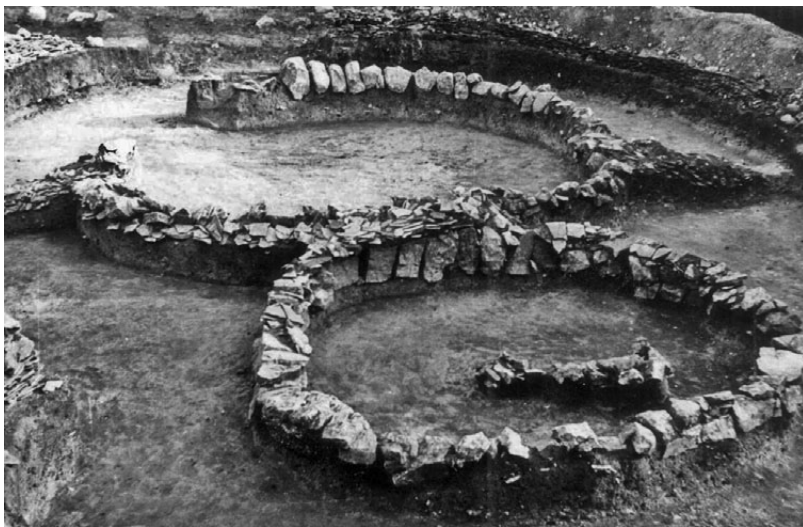


Fig. 397. Enisala : tombes tumulaires à enclos de protection.

- soit par imitation des coutumes des Grecs voisins sous l'effet d'une mimésis culturelle d'un centre urbain étranger situé au voisinage des habitats indigènes ;

- soit par ostentation des élites, c'est-à-dire des chefs locaux, pour bien marquer une distinction nette des couches sociales supérieures et le reste de la population indigènes sur le modèle en vigueur dans les colonies grecques.

Les adultes ont emporté aussi dans leurs tombes leurs armes ainsi que des pièces de harnachement. Les épées, parfois recourbées, ont perdu leur poignée de bois

ainsi que leur fourreau, et les lances, leur hampe. Pour certaines tombes de Celic Dere et d'Enisala, Simion a signalé des épées de type *akinakes*, des centaines de pointes de flèche et de fers de lances, sans compter les poignards (fig. 399). C'est là la panoplie rencontrée habituellement. Sur ce point, il est difficile de trancher entre un mobilier strictement funéraire ou tout simplement des objets ayant été portés ou ayant appartenu aux défunts de leur vivant. On peut en déduire qu'il s'agit des tombes d'hommes jeunes ou d'adultes, aptes au maniement de la lance, de la hache ou de l'épée sur le champ de bataille. En Dobroudja du Nord, la nécropole la plus riche en équipements militaires est celle de Celic Dere (Simion 2003, p. 255-257, figs. 4-6.). La présence des armes dans les tombes est moins marquée à Sabangia (*ibid.*, p. 174, fig. 2a-b) et Enisala (*ibid.*, p. 313, fig. 13), où leur nombre est beaucoup plus réduit par rapport au nombre des tombes fouillées, tandis que dans la nécropole d'Orgamé on relève l'absence de grandes armes de combat du type *akinakai* ou fers de lance.

Dans certains *tumuli* d'Enisala on a repéré des zones bien circonscrites, couvertes de tessons provenant de vases brisés à l'extérieur de la tombe selon l'usage. Une pratique similaire est attestée à Celic Dere, où certains tumuli à inhumation du III^e s. av. J.-C. gardent encore parmi les pierres de couverture du *tumulus* des fragments

de vases céramiques, d'amphores notamment, qui pourraient correspondre aux restes d'un repas commémoratif (Simion 2003, p. 239). Ces fragments montrent que les objets ont été cassés en dehors de la tombe à une époque postérieure à l'enterrement. La coutume n'est pas sans analogies dans la nécropole grecque d'Orgamé, où les offrandes commémoratives trouvées en dehors de la tombe sont assez fréquentes. Les ceintures de pierre et parfois les fosses en bordure des tombes d'Orgamé renferment pour la plupart des offrandes variées et des vases à libations.

En revanche, il est des cas où on remarque l'absence complète d'offrandes funéraires commémoratives ou de trace *in situ* du culte des morts ou des ancêtres de la plupart des tombes indigènes, ce qui constitue un autre trait spécifique. D'ordinaire, l'absence d'offrandes de célébration indique que l'emplacement de la tombe ne correspond pas à celui de la cérémonie ou du culte qui a suivi l'enterrement, sauf dans le cas où celles-ci n'ont pas été reconnues par les fouilleurs ou elles n'ont pas laissé de traces, ce qui suggère un abandon de la tombe par défaut d'héritiers ou du fait d'un statut particulier du défunt (un étranger, par exemple).

Si on compare maintenant les tombes présentant des traces de rituels commémoratifs de nécropoles indigènes avec celles d'Orgamé, on ne peut manquer d'être frappé par la similitude des vases d'offrandes, consistant la plupart du temps en amphores grecques. Le mobilier d'accompagnement, dans les nécropoles indigènes comme dans la nécropole grecque d'Orgamé, rassemble le plus souvent des vases à boire. Il n'y a pas de différences de qualité dans ces cas là. Pour les deux mondes, grec et non-grec, ils ont la même destination. Ce n'est pas souvent que l'on constate une telle similitude au bout de plusieurs siècles de contacts réciproques.

Les ossements d'animaux, pour autant qu'ils soient signalés, nous permettent de compléter notre image du rituel. Certaines tombes de Celic Dere ou d'Enisala n'ont livré que des fragments de grands os déposés dans diverses formes de récipients, telles que des *lekanai*, écuelles, etc., placées auprès du défunt. Ces ossements représentent plutôt les vestiges des offrandes animales cuisinées (grillées ou bouillies). Les tombes présentant de tels restes osseux ne sont pas nombreuses, mais elles sont suffisantes pour montrer qu'on a affaire dans tous les cas à des pièces de boucherie plus ou moins grosses d'animaux sacrifiés et non à des squelettes d'animaux entiers. Il s'agit de bêtes familières, peut-être, encore jeunes, qui ont été sacrifiées lors de l'enterrement, mais toujours en dehors de la tombe. Cette nourriture complétait ainsi les offrandes des boissons contenues dans les skyphoi, œnochoés, cruches, canthares ou amphores.

Les deux constituent les traces manifestes du banquet funèbre donné à l'occasion des funérailles.

La tombe-heron TA95 et la tombe TIV d'Orgamé permettent en outre d'assurer que des animaux ont également été sacrifiés et livrés aux flammes, peut-être entiers et sans être déposés ensuite dans des vases. En revanche, dans les tombes indigènes, les offrandes animales ont été trouvées déposées dans des vases et introduites à l'intérieur de la tombe, ce qui évoque des préparations carnées offertes comme offrandes. Cette coutume est, semble-t-il, commune à l'ensemble des nécropoles indigènes (Simion 2003, p. 239-240, le *tumulus* IX de Celic Dere, daté vers la fin du VII^e ou au début du VI^e av. J.-C.). Les sacrifices d'animaux à caractère expiatoire, tels que ceux de chevaux ou de chiens, ont été rarement signalés dans le milieu non-grec à Sabangia et à Aegyssus (Lungu 1996, p. 54 et 67 : chien dans la tombe d'une femme inhumée) et sont également rares dans le monde gréco-romain (Robert 1993, p. 124). A cet égard, il faut noter aussi que les sacrifices humains ou d'animaux (chevaux) tels que relevés dans certaines tombes d'Istros (Alexandrescu 1999, p. 117-137) par exemple, sont rarement identifiés dans les nécropoles d'autres populations du nord de la Dobroudja (voir la tombe princière d'Agighiol, cf. Berciu 1965, p. 114-116 ; Babeş 2000, p. 133 ; Sîrbu 2004a, sur les sacrifices de chevaux).

4. Marques signalétiques, tombes monumentales et mémoire

Les nécropoles des indigènes témoignent pour la plupart d'un attachement encore très vivace aux coutumes antérieures, lequel se traduit par un désintérêt pour la perpétuation de la mémoire des défunts : aucun monument sculpté, ni aucun autre type de signalisation de la sépulture ne nous sont conservés à l'exception de trois statues représentant des guerriers scythes ou thraco-scythes signalées en dehors de l'espace visé pour notre analyse (Berciu 1965, p. 102-104). Telle se présente aujourd'hui la situation archéologique, placée sous le signe de la simplicité et du silence. Il n'y a pas de marquage sacralisant l'espace. Il se peut toutefois que ces marques signalétiques aient été réalisées en bois, matériau périssable par excellence. A en juger d'après les résultats des fouilles, il est clair qu'il y a eu recherche de discrétion et refus des images, ce qui explique que les tombes soient le plus souvent d'une grande banalité, surtout du point de vue architectural. D'autres repères spatiaux, comme par exemple les tumuli, sont parfois mal discernables, ce qui les rend difficiles à interpréter à partir de références historiques et culturelles qui leurs sont propres.

Les nécropoles planes, comme celles d'Enisala ou de Murighiol, apparaissent aux yeux du passant comme des endroits monotones et calmes, où l'emphase que l'on retrouve souvent sur les monuments gréco-romains fait complètement défaut. Par rapport à la simplicité de ces nécropoles, où les dépôts funéraires en urnes et les tombes à inhumation ne dépassent pas 2 m², les *tumuli*, couvrant des surfaces de 20 à 175 m², se présentent non comme de simples amoncellements de pierres, mais comme des symboles de force et d'audace. Ils monopolisent l'attention et incitent au respect, ainsi qu'en témoigne la présence d'offrandes, d'amphores notamment, insérées dans la blocaille du remblai. Plus généralement, dans des nécropoles à double rituel comme celles d'Enisala ou de Celic Dere les tombes tumulaires présentent un aspect spectaculaire dans leur contexte, alors qu'elles sont courantes à Orgamé. Occupant d'ordinaire les crêtes de la vallée du lieu-dit Netului à Enisala, l'implantation des *tumuli* y suggère une intention d'occuper les positions dominantes, à la manière du premier groupe de tombes archaïques installées sur les hauteurs septentrionales du promontoire de Capul Dolojman à Orgamé. Ce pourrait être là une première manifestation d'un souhait de préserver la mémoire du disparu, dont on retrouvera le prolongement, aux IV^e-III^e s. av. J.-C., sous la forme de stèles funéraires à représentations figurées avec mention du nom du défunt (Lungu 2004).

L'érection de tombes monumentales comme le *tumulus*-hérôon TA95 d'Orgame (VII^e s. av. J.-C. ; Lungu 1997 [2000b] ; 2000-2001) ou la tombe à chambre d'Agighiol (IV^e s. av. J.-C. ; Berciu 1969a, b, c) va conduire à la transformation du paysage et, en même temps, doit traduire des changements territoriaux, idéologiques et structurels des populations autochtones. La tombe-hérôon TA95 a été le théâtre de commémorations solennelles et réitérées durant plusieurs siècles. Ces rites commémoratifs conféraient à l'occupant de la tombe une position hors du commun, tout en lui assurant une mémoire personnalisée et plus solennelle que pour les défunts ordinaires. Dans le fossé d'offrandes se sont accumulées les traces d'une perpétuation de la mémoire du défunt et d'efforts opiniâtres destinés à consacrer un personnage important. Le culte rendu au héros de même que l'emplacement de son tombeau étaient probablement liés à sa qualité de fondateur de la colonie, impliquant le succès de cette opération à caractère quasi-miraculeux²¹.

La tombe d'Agighiol, située en territoire indigène et renfermant le riche inventaire d'un prince guerrier mais sans trace de commémorations réitérées, n'appartient qu'à son époque ; le défunt y est ici un homme de

l'instant, un héros du devoir accompli et de l'honneur familial. Il appartient donc qu'à un seul moment historique, au cours duquel il s'était probablement distingué par ses exploits personnels, de toute évidence ses faits d'armes, à en juger d'après l'équipement qui l'accompagnait dans sa tombe, sans que l'on sache s'il s'agissait de son armement personnel ou de trophées. La tombe suggère à tous points de vue (chambre double en blocs de calcaire maçonnés, double inhumation, riche mobilier funéraire) que l'on a affaire à un membre de l'élite locale, apparentée à celle de la zone de Thrace d'où proviennent les plus proches analogies, comme à Vratsa, par exemple²². Cette tombe apparaît donc comme emblématique d'une nouvelle mentalité, inconnue auparavant dans cette région.

5. Démographie et société

Nos connaissances sur les populations du nord de la Dobroudja devraient reposer sur les données complémentaires des sources écrites et de l'étude des vestiges archéologiques. Malheureusement, en matière d'archéologie funéraire, les apports de la paléanthropologie demeurent encore trop modestes et font même cruellement défaut sur la plupart des sites, tandis que les sources écrites jettent plus d'ombres que d'éclairages sur le sujet lorsqu'elles abordent les coutumes communes aux Gètes, aux Scythes et aux autres populations de la région (Thucydide II. 96.1). Ainsi, même si certains progrès ont été obtenus sur les procédés d'observation et sur la prise en compte des rites funéraires, grâce aux méthodes de fouilles et aux études comparatives, on ne peut le plus souvent qu'avancer des hypothèses, en essayant d'étayer le débat sur les coutumes funéraires des Grecs et des non-Grecs.

La date des plus anciennes trouvailles suggère que la colonie d'Orgamé a été fondée vers le milieu du VII^e s. av. J.-C., très vraisemblablement par un groupe de colons venus d'Ionie, probablement de Milet. Au stade actuel, les données de fouille révèlent que la nécropole a fonctionné plusieurs siècles durant, du milieu du VII^e jusqu'au milieu du III^e s. av. J.-C., avec toutefois un hiatus couvrant la deuxième partie ou la fin du VI^e et tout le V^e s., sans concerner l'habitat (Mănuclu Adameşteanu 2001 ; 2003), mais qui n'a pas encore été observé dans la nécropole. Les données chronologiques livrées par les tombes fouillées (VII^e-VI^e et IV^e-III^e siècles av. J.-C.) s'accordent bien avec certaines informations concernant la colonisation milésienne du Pont-Euxin, telles que

21 Voir les indications oraculaires concernant la fondation d'une nouvelle ville grecque, Ehrhardt 1983 ; Malkin 1987.

22 Nikolov 1967, p. 13 ; Archibald 1998, p. 175.



Fig. 398. Orgame : exemple de mobilier funéraire (tumulus TXII,1).

transmises par les sources écrites concernant la fondation de sa voisine d'Istros (Avram 2003, p. 284-286.). Compte tenu de la richesse et du caractère imposant de quelques-unes des tombes d'Orgamé – signes d'un processus de hiérarchisation sociale, on peut donc supposer que la *polis* a connu à l'origine un régime oligarchique, comme d'ailleurs presque toutes les cités ioniennes du Pont-Euxin, où le pouvoir était concentré entre les mains de quelques familles, vraisemblablement héritières des fondateurs de la cité et des cultes héroïques.

Même si, pour plusieurs tombes, la récupération intégrale des informations n'a pas été possible, toutes les données collectées à ce jour semblent concorder avec l'hypothèse d'un ensemble de tombes organisé selon les normes d'une nécropole grecque urbaine, observation qui acquiert plus de consistance si l'on se réfère au passage d'Hécatée de Milet, cité par Etienne de Byzance dans les *Ethnica* : Ὀργάμη, πόλις ἐπὶ τῷ Ἴστρῳ (F. Gr. Hist. I, fr. 172 ; Nenci 1954, fr. 183).

Une fois de plus, la question principale est de savoir dans quelle mesure un tel processus, remontant au VII^e s. av. J.-C. et perdurant apparemment jusqu'au milieu du III^e av. J.-C., a entraîné une évolution des pratiques funéraires dans les nécropoles voisines comme celle d'Enisala datée du IV^e s. av. J.-C. Toute une série d'arguments et en particulier l'adoption de tombes à cercles de pierres invitent, semble-t-il, à attribuer cette évolution à la proximité de la ville d'Orgamé s'apparent à qu'à des traditions locales hallstattiennes. Dans l'arrière-pays « barbare », le nombre réduit de telles tombes au sein d'une grande nécropole plane et les similitudes observables avec les tombes d'Orgamé s'apparente à un emprunt culturel et il n'est pas exclu même d'envisager des transferts de population depuis la ville ionienne pour mieux contrôler les zones environnantes.



Fig. 399. Celic Dere : exemple de mobilier funéraire (pointes de flèches, akinakes).

A partir du début du III^e s. av. J.-C., la présence de populations indigènes – gètes vraisemblablement – devient manifeste à Orgamé, à en juger d'après les tombes à incinération en vases-urnes modelés. Ce phénomène va de pair avec la présence de plus en plus marquée, sans être vraiment abondante, de vases grecs dans les mobiliers funéraires des nécropoles indigènes comme à Murighiol, Telița et Enisala. Cette présence continue vraisemblablement à augmenter au cours des siècles suivants, à l'instar de la situation observée à Istros, où M. Coja a relevé une présence abondante de céramique gétique à partir des II^e-I^{er} s. av. J.-C. (Coja 1970, p. 121-122).

Certains aspects liés à la composition des mobiliers funéraires de quelques-uns de ces sites nous font entrevoir certaines particularités des habitats attenants. Ainsi, la présence constante de vaisselle commune, modelée ou tournée, de médiocre qualité, comparée à la rareté des importations, suggère pour des sites comme Enisala ou Murighiol, le statut de *komai* indigènes, à vocation agraire, complétée d'activités horticoles et halieutiques, pratiquées le long des vallées des rivières voisines ou au

bord du Danube et de ses lagunes. À en juger d'après les mobiliers funéraires, ces communautés apparaissent comme assez pauvres pour ne se permettre, pour la plupart, que de petites tombes à vases-urnes modelés, assez grossiers, et pour n'avoir accès que rarement à des objets d'importation assez communs dans le monde grec, comme les canthares et les plats à poisson à vernis noir ou les amphores de transport. Leur présence traduit, semble-t-il, une hiérarchie sociale peu développée.

Les sites d'habitat de l'arrière-pays profond, situés en zone montagneuse, toujours à proximité de rivières importantes et/ou de ressources minières, comme dans le cas de Celic Dere ou de Beidaud (établissement fortifié), possédaient leur personnalité propre. Il semble donc que les particularités de l'environnement aient influencé le caractère des sites antiques du nord de la Dobroudja. Les matières premières comme le bois, la pierre et le métal ont profondément influencé leur mode de vie, ce qui explique probablement les quantités plus importantes d'objets en métal retrouvées dans les tombes de Celic Dere et de pierres dans la construction des tombes. La présence d'une grande quantité d'armes peut s'expliquer de deux manières différentes : 1. la nécessité de défendre ses biens qui suscitaient peut-être la convoitise des « prédateurs » étrangers ; 2. la présence d'une petite installation militaire associée (une garnison ?) destinée à assurer la protection de la circulation en direction du nord vers le Danube, sur le tracé d'une possible route commerciale reliant les colonies du littoral aux établissements situés plus au nord, sur le territoire de l'Ukraine actuelle, en Moldavie ex-soviétique ou en Moldavie roumaine, d'où le caractère défensif du site et la présence importante de diverses marchandises grecques dans les mobiliers funéraires²³.

En ce qui concerne le rituel accompli à l'intention du défunt de la tombe de Sabangia, Simion note des analogies avec les pratiques funéraires des populations nord-pontiques, notamment en ce qui concerne la construction de la tombe (Simion 2003, p. 180, 209). D'origine septentrionale également semblent être d'autres pièces du mobilier funéraire : des pointes de flèches en bronze d'origine cimmérienne, attestées depuis le nord du Caucase jusqu'en Ukraine, et une épingle à cheveux présentant un ornement attribuable à l'art scythe. Simion (p. 209) croit qu'il s'agit d'un membre de l'avant-garde scythe cherchant à déloger les hordes cimmériennes de leur territoire du Bosphore, événement relaté par le Pseudo-Skymnos lequel fait état d'un synchronisme entre l'invasion des Scythes en

Asie Mineure et la fondation de la colonie milésienne d'Istros²⁴. Pour Ciucurova, Simion pense à une population d'origine méditerranéenne (Simion 2003, p. 181) et les analogies avec les Thraces du sud de la Péninsule Balkanique évoquées plus haut amènent plus des précisions quant aux interprétations. Quoi qu'il en soit, les 10 tombes examinées forment un ensemble homogène.

Située beaucoup plus au nord d'Orgamé, la nécropole de Celic Dere, beaucoup plus variée, a livré des indices de la présence sur place de populations des steppes nord-pontiques descendues en Dobroudja vers la fin du VII^e s. av. J.-C. (Simion 2003, p. 181). C'est du moins ce que laissent supposer certains des vases d'offrandes, les pointes de flèches et les *akinakai* déposés au niveau de la cuisse ou de la jambe (fig. 399). D'après la note de R. Rowlet (1997 [2000], p. 140), attribuant la présence de quelques tombes de femmes associées à des armes du type « Horse Pastoralist burial rite », il semblerait qu'à cet endroit celles-ci se soient livrées, au moins à temps partiel, à des activités pastorales ou d'élevage en dehors de l'*oikos*, ce qui correspond aux données des sources littéraires sur les femmes thraces et notamment au témoignage de Platon (*Lois*, VII, 805d-e).

Au cours des premiers siècles de cette nécropole, les Gètes et les Scythes s'y sont cotoyés, à en juger d'après la présence concomitante de tombes à incinération, propres aux Gètes, d'inhumations en position fléchée à mobilier d'équipement militaires, attribuables aux allo-gènes et notamment aux Scythes et de fosses recouvertes de pierres, datées des VI^e-V^e av. J.-C. assignables à des groupes de Thrace méridionale, voire illyriens ou méditerranéens (Simion 2003, p. 250).

Dans un contexte aussi métissé que celui reflété par ces nécropoles, il est difficile de comprendre comment les habitants de Noviodunum, situés dans une zone très instable, ont pu rester en dehors des contaminations. Les mobiliers généralement pauvres, formés exclusivement de vases céramiques modelés, d'armes et d'un bracelet en fer, ont été rattachés à la Culture de Bârsești-Ferigile (VI^e-V^e s. av. J.-C.), une communauté repliée sur elle-même, que Simion interprète comme « un groupe de bergers migrants et transhumants venus des zones de la sylvo-steppe du Dniestr supérieur » (Simion 2005, p. 46). Dans ce cas, il est possible de suggérer une datation plus haute que les VI^e-V^e s. av. J.-C., plutôt entre 650 et 600 av. J.-C., datation dont la dernière étape est à rapporter au « type III combinatoire » décrit par A. Vulpe, vers 600 av. J.-C., auquel se rattache une partie du matériel de cette nécropole.

23 Teleaga 2008, pour un inventaire des importations grecques dans les nécropoles indigènes.

24 Ps.-Skymnos, v. 766-770, éd. A. Diller, p. 167 ; cf. *Anonym. Periopl. Pont. Eux.* 70 éd. A. Diller, p. 136.

6. Aspects idéologiques funéraires chez les Grecs et les indigènes

L'analyse comparative des tombes des Grecs et des indigènes permet d'établir un lien plus précis entre les croyances et les rites funéraires. Si l'on se réfère à la théorie déjà ancienne d'Erwin Rhode (1894, p. 14-22) interprétant l'incinération comme une façon de chasser les morts du monde des vivants, on peut se demander comment et pourquoi, dans les cas présents, plusieurs populations d'origines différentes établies au même endroit ont jugé bon d'adopter ce rite.

Dans la nécropole de la colonie grecque d'Orgamé on trouve notamment de grands *tumuli* recouvrant des bûchers, autour desquels se sont regroupés des *tumuli* plus modestes. Cette pratique révèle que ce sont des critères familiaux qui ont constitué le principe régulateur des normes funéraires. L'implantation des tombes dans la nécropole, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique, montre que l'on a affaire ici à un espace réservé aux familles, peut-être les plus importantes, de la ville. La présence de lotissements de tombes à proximité des routes antiques et de l'hérôon constituent des indices forts en faveur de l'existence à Orgamé d'une nécropole organisée d'après des normes urbaines. Tous les indices concourent à démontrer que la tombe n'appartient pas à un individu en propre mais toujours à une famille qui associe les morts, les vivants et les descendants à venir sous la tutelle d'un ancêtre. Dans la mort, c'est le groupe des vivants qui est prépondérant sur l'individu, les groupes les plus importants de la ville conservant toujours le statut particulier du fondateur ou de l'ancêtre. La position sociale de l'individu décédé correspond donc à celle qu'il avait dans la vie. On y retrouve donc des arguments permettant de définir la mort à Orgamé en termes de « socialization process » selon la théorie de Jan Morris (Morris 1987, p. 39).

La comparaison des lotissements familiaux d'Orgamé avec ceux que l'on entrevoit dans les *tumuli* à cercle de pierres d'Enisala s'avère significative et digne d'être signalée. Les *tumuli* à plusieurs tombes de Celic-Dere sont également susceptibles d'être interprétés comme appartenant à des groupements familiaux. Pour le reste, excepté le nombre réduit de tombes doubles, qui constituent des cas isolés, les traces d'un quelconque regroupement par lotissements familiaux comme dans la nécropole grecque d'Orgamé n'apparaissent pas évidentes dans le cas des tombes indigènes. Aucune explication rationnelle ou religieuse n'a pu être apportée jusqu'à présent. Tout au plus peut-on invoquer ici les données éclairantes concernant la polygamie chez les Thraces transmises par Hérodote (V, 5-6), qui parle de la

pratique courante du mariage entre un homme et plusieurs femmes en Thrace, ou par Ménandre cité chez Strabon : « Nous autres Thraces, tous tant que nous sommes, nous autres Gètes surtout (car je suis Gète et je me fais gloire de mon origine) nous ne sommes pas précisément des modèles de continence. ... Chez nous jamais on ne se marie à moins de dix, onze ou douze femmes, quand on n'en épouse pas davantage. Et si par hasard quelqu'un vient à mourir n'en ayant épousé que quatre ou cinq, savez-vous ce que disent les gens du pays ? "Le pauvre homme ! mais il n'a point été marié, mais il n'a point connu l'amour !". Et bien d'autres témoignages confirment ce que dit ici Ménandre ». (Strabon, *Géographie*, VII, 3). Toutefois, Aristote (fr. 611.58) note seulement trois ou quatre femmes comme norme pour un homme. Cette dernière information n'est pas obligatoirement en contradiction avec celles d'Hérodote ou de Strabon.

En effet, ces fragments insistent sur la ségrégation fondamentale entre l'élément masculin et l'élément féminin. L'idéal grec de la famille ne raisonne pas avec une telle attitude. À en juger d'après les témoignages d'Hérodote, de Ménandre chez Strabon et d'Aristote, la composition démographique d'un habitat indigène devait présenter un nombre sensiblement plus élevé de femmes que d'hommes. La question qui se pose par conséquent vise le rapport entre la polygamie propre à l'aristocratie thrace, discernable dans les sources mentionnées, et la pratique acceptée par la grande masse de la population²⁵. Pour répondre à ce problème, resterait à identifier les traits propres aux nécropoles indigènes et à leurs pratiques funéraires. Malheureusement, le manque de données paléoanthropologiques rend hasardeuses toutes les interprétations. La formulation très résumée de R. Rowlet sur les différenciations de la préservation des squelettes dans quelques tombes à inhumation de Celic-Dere ne tient d'ailleurs pas forcément à un problème de ségrégation entre les sexes ; il note par exemple que certaines tombes renfermant des armes appartiennent en réalité à des femmes présentant les caractéristiques d'un « Horse Pastoralist burial rite » (Rowlet 1997 [2000], p. 140). Il semble qu'il s'agisse de rites et rituels communs aux femmes et aux hommes d'après la note de Strabon « ... (les Scythes), ne possèdent rien en propre que leur coupe et leur épée, et mettent en commun tout le reste, à commencer par les femmes et les enfants, ainsi que le rêvait Platon » (Strabon VII, 7). Encore une fois, la famille, au sens grec du terme, est ignorée. Dans ce contexte, les dépôts restreints ou même l'absence d'offrandes dans certaines tombes pourraient être expliqués non seulement par la pauvreté de la

25 Sur les femmes et la famille thraces, Kotova 2000, p. 19-43.

population, mais aussi par des comportements restrictifs vis-à-vis des femmes enterrées. Le même problème se pose pour les tombes des enfants dans les nécropoles les plus représentatives. Aucune information, ni aucune explication rationnelle ou religieuse n'a pu être avancée pour rendre compte des pratiques concernant les enfants dans ces nécropoles. Notons toutefois ici le cas de trois tombes de Ciucurova décrites comme tombes d'enfants contemporaines et aux aménagements similaires à ceux des tombes d'adultes. Dans l'état actuel de nos connaissances les tombes-*enchythrismoi*, réservées aux petits enfants (nourrissons) chez les Grecs voisins d'Orgamé (Lungu 2006, p. 175, pl. 3. 2 ; 2007, p. 346), d'Istria Bent (Teleagă, Zirra 2003, p. 95) ou de Callatis (Preda 1961, p. 280 et fig. 4) sont inconnues sur les sites indigènes. On se trouve donc dans le cas de nécropoles organisées d'une manière différente de celle d'Orgamé.

Une catégorie à part est formée par les tombes doubles, soit à deux inhumations, comme à Agighiol et Celic-Dere (Berciu 1969a, b, c ; Simion 2003, p. 238), soit associant une inhumation et une crémation, comme à Celic Dere (Simion 2003, p. 238). Dans ce dernier cas, autant la tombe à inhumation abonde en armes et équipement militaire, autant la tombe à incinération en est dépourvue au profit d'offrandes de vases grecs et d'objets de parure en bronze ou en fer. Les deux semblent avoir formé un ensemble, avant tout chronologique, correspondant à une tombe familiale regroupant une inhumation masculine et une incinération féminine. Simion avait d'ailleurs relevé le problème de la ségrégation en fonction de l'origine ethnique des occupants des tombes. Il reste bien sûr à déterminer dans quelle mesure une telle tombe constitue un cas isolé ou une pratique courante. L'idée d'un ensemble familial nous est suggérée aussi par le *tumulus* VII du même site qui recouvrait trois tombes à incinération, dont deux déposées en urnes et une en ciste de pierres sans inventaire (Simion 2003, p. 239). Ces observations soulèvent la question de l'origine de telles pratiques. Faut-il voir là l'effet d'un phénomène d'acculturation sous la forte influence des nécropoles bien organisées des Grecs du voisinage ? Pour pouvoir en juger en connaissance de cause, il faudra attendre la publication complète des données de sites représentatifs comme ceux de Celic Dere, d'Enisala et d'Orgamé.

Une catégorie importante au sein de chaque communauté indigène devait être composée de célibataires, qui formaient surtout, semble-t-il, le corps clérical « ...s'il n'y a pas quelque chose d'absurde à prétendre que les Gètes ont toujours considéré le célibat comme la perfection de la piété ! » (Strabon VII, 3, 4). L'individualité était donc respectée, à en juger d'après les différences observées dans les pratiques funéraires entre inhumation

et incinération. Les tombes doubles ou celles communes à plusieurs squelettes constituaient manifestement des cas rares et/ou particuliers autrement dit, hors normes.

D'après les caractéristiques des nécropoles indigènes les mieux étudiées du voisinage plus ou moins immédiat d'Orgamé, cette colonie grecque apparaît entourée de populations indigènes amies, habitant *kata kômas* les collines voisines d'Enisala, au moins au IV^e s. av. J.-C., et avec lesquelles elle entretient des relations d'échange suivies. Pour la plupart, les tombes simples de la nécropole d'Enisala, creusées en pleine terre, témoignent d'une manière générale d'une ouverture vers la nature sans induire l'idée de protection artificielle. Par contre, dans la nécropole de Celic Dere, associée à un oppidum de montagne, la tombe implique elle-même l'idée de protection fortifiée par des couvertures et des cercles des gros blocs de pierres. Ce sont probablement les mêmes raisons qui expliquent la présence de quantités importantes d'armement dans les inventaires de certaines tombes.

Les tombes renfermant des armes, telles que celles de Celic Dere sont à mettre en relation avec le caractère belliqueux des occupants de ces zones. Leur présence montre l'importance accordée à l'ostentation des armes dans les tombes, armes personnelles ou armes prises à l'ennemi. Le nombre des armes (épées, pointes de flèches ou fers de lance) est beaucoup plus réduit dans les tombes d'Enisala, de Murighiol ou d'Aegyssus. Il est alors plus indiqué de voir là des indices des occupations habituelles des défunts, militaires ou mercenaires. Tout ceci nous fait mieux entrevoir les mentalités d'une certaine tranche de la population, fidèle aux valeurs guerrières traditionnelles du milieu indigène pontique, lequel se présente toujours comme un pot-pourri des us et coutumes propres aux Gètes, aux Thraces, aux Scythes et autres peuplades (Pline l'Ancien, *H.N.* IV, 18). Ainsi, tout en préservant leurs différences, les populations se sont métissées à l'intérieur même des groupes sociaux et par delà les frontières ethniques.

Armes et pièces de harnachement comptent parmi les pièces les plus prestigieuses des tombes indigènes. L'utilisation d'épées en fer et l'adoption de nouvelles méthodes de combat à cheval traduisent l'apparition d'une aristocratie guerrière de cavaliers. Il est probable qu'elle résulte du processus de transformation que la présence des colonies grecques d'Istros et d'Orgamé ont provoqué et entretenu dans cette zone au fil de leur longue cohabitation avec les indigènes. Son apparition se justifie par le besoin d'assurer le contrôle des routes commerciales ouvertes par les Grecs vers le nord ainsi que le trafic des caravanes. Ces cavaliers ont gagné du pouvoir et sont parvenus petit à petit à dominer la vie économique et politique.

D'autres pièces du mobilier funéraire semblent liées à certaines activités du défunt : ainsi la présence d'une clochette à côté d'une figurine en argile représentant un taureau dans le *tumulus* I-A d'Enisala pourrait indiquer que l'on se trouve en présence de la tombe d'un propriétaire de troupeaux, par exemple (Simion 2003, p. 267, fig. 13/7). Mais, à en juger d'après la rame déposée sur la tombe d'Elpènor jusqu'aux représentations des stèles funéraires hellénistiques, l'évocation du métier dans les tombes correspond à une pratique essentiellement grecque plutôt qu'indigène. C'est pourquoi, plutôt qu'un indigène profondément hellénisé, il semble plus probable que le *tumulus* IA ait abrité, comme quelques autres du même genre, un Grec d'Orgamé ou d'ailleurs établi à Enisala pour s'y occuper d'élevage. Pour autant que nos observations le permettent, il est possible d'avancer à titre d'hypothèse de travail qu'à partir du IV^e siècle av. J.-C. la nécropole d'Enisala reflète la continuité des traditions de la phase hallstattienne antérieure (Simion 2003, p. 317) pour les tombes des Gètes, avec un métissage des Grecs venus probablement de la colonie voisine d'Orgamé au sein du groupe autochtone. On a regroupé des tombes au sein d'une nécropole commune, ce qui témoigne d'une attitude apparemment tolérante de la part des indigènes. En effet, il semble que la coexistence avec les autochtones, aux us et coutumes différents, se soit imposée d'elle-même aux habitants de la colonie grecque.

BIBLIOGRAPHIE

- Alexandrescu 1965** : ALEXANDRESCU (P.) – Les rapports entre indigènes et Grecs à la lumière des fouilles de la nécropole d'Histria. In : *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques*, Paris, 1965, p. 336-339.
- Alexandrescu 1966** : ALEXANDRESCU (P.) – Necropola tumulara. Săpături 1955-1961. In : Condurachi (E.) dir., *Histria II*, Bucarest, 1966, p. 133-294.
- Alexandrescu 1971** : ALEXANDRESCU (P.) – Deux types de sépultures à incinération sur l'emplacement de la tombe. *Dacia* N.S. 15, 1971, p. 319-325.
- Alexandrescu 1978** : ALEXANDRESCU (P.) – *Histria IV. La céramique d'époque archaïque et classique (VII^e-IV^e s. av. J.-C.)* (avec la collaboration de S. Dimitriu et M. Coja). Bucarest-Paris, 1978.
- Alexandrescu 1994** : ALEXANDRESCU (P.) – Un rituel funéraire homérique à Istros. In : de la Geniere, (J.) dir., *Nécropoles et sociétés antiques (Grèce, Italie, Languedoc)* (Actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III, Lille, 2-3 Décembre 1991) Cahiers du Centre Jean Bérard (Naples), 1994, p. 15-32.
- Alexandrescu 1999** : ALEXANDRESCU (P.) – *L'aigle et le dauphin*. Bucarest-Paris, 1999.
- Archibald 1998** : ARCHIBALD (Z.H.) – *The Odrysian Kingdom of Thrace*. Oxford, 1998.
- Avram 2003** : AVRAM (A.) – Histria. In : GRAMMENOS (D.V.), PETROPOULOS (E.K.), *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, Thessaloniki, 2003, p. 279-340.
- Babeș 1988** : BABEȘ (M.) – Descoperirile funerare și semnificația lor în contextul culturii geto-dacice clasice. *SCIVA*, 39. 1, p. 3-32.
- Babeș 2000** : BABEȘ (M.), Mormânt, in Preda (C.) éd. – *Enciclopedia arheologiei și istoriei vechi a României*, vol. III, București 2000, p. 108-154.
- Babeș 2001** : BABEȘ (M.) – Pratiques funéraires birituelles prolongées chez les Gètes du Bas-Danube (V^e-III^e s. av. J.-C.). In : Actes du XIV^e Congrès de l'Union International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Liège 2-8 septembre 2001, *Résumés*. Liège 2001, p. 295-296.
- Berciu 1965** : BERCIU (D.) – Băștinașii, *Din istoria Dobrogei I*, București 1965, p. 13-136.
- Berciu 1969a** : BERCIU (D.) – Mormântul « princiar » de la Agighiol și unele probleme ale artei traco-getice. *Pontica*, 2, 1969, p. 169-187.
- Berciu 1969b** : BERCIU (D.) – *Arta traco-getică*. București, 1969.
- Berciu 1969c** : BERCIU (D.) – Das thrako-getische Fürstengrab von Agighiol in Rumänien. *Bericht RGK* 50, p. 209-265, Taf. 110-139.
- Bucovală 1967** : BUCOVALĂ (M.) – *Necropole elenistice la Tomis*. Constanța, 1967.
- Bucovală, Irimia 1971** : BUCOVALĂ (M.), IRIMIA (M.) – Cimitirul din sec. VI-V î.e.n. de la Corbu de Jos, jud. Constanța. *Pontica* 4, 1971, p. 41-56.
- Bujor 1955** : BUJOR (E.) – Săpăturile de salvare de la Murighiol. *SCIV*, VI.3-4, 1955, p. 571-580.
- Bujor 1956** : BUJOR (E.) – Contribuții la cunoașterea populațiilor geto-dace din nord-estul Dobrogei. *SCIV*, VII.3-4, 1956, p. 244-252.
- Bujor 1957** : BUJOR (E.) – Șantierul arheologic Murighiol. *Materiale și cercetări arheologice*, 3, 1957, p. 247-254.
- Bujor 1958** : BUJOR (E.) – O geto-dakiiskoi kyl'tyre v Murigiole. *Dacia* II, 1958, p. 125-141.
- Bujor 1959a** : BUJOR (E.) – Șantierul arheologic Murighiol. *Materiale și cercetări arheologice*, 5, 1959, p. 373-378.
- Bujor 1959b** : BUJOR (E.) – Șantierul arheologic Murighiol. *Materiale și cercetări arheologice*, 6, 1959, p. 325-330.
- Bujor 1961** : BUJOR (E.) – Șantierul arheologic Murighiol. *Materiale și cercetări arheologice*, 7, 1961, p. 297-300.
- Bujor 1971** : BUJOR (E.) – Cu privire la începutul celei de-a doua epoci a fierului în lumina cercetărilor de la Murighiol – Tulcea. *Peuce*, 2, 1971, p. 131-134.
- Buzoianu 2001** : BUZOIANU (L.) – *Civilizația greacă în zona vest-pontică și impactul ei asupra lumii autohtone (sec. VII-IV a.Chr.)*. Constanța, 2001.
- Canarache 1957** : CANARACHE (V.) – *Importul amforelor ștampilate la Histria*. București, 1957.
- Coja 1970** : COJA (M.) 1970 – Ceramica autohtonă de la Histria. *Pontica*, 3, p. 99-124.
- Coja 1990** : COJA (M.) – Greek Colonists and Native Population in Dobroudja (Moesia Inferior). The Archaeological evidence. In : Descœudres (J.P.) dir., *Greek Colonists and Native Population*. Proceedings of the First Australian Congress of Classical Archaeology (Sydney 1989). Oxford, 1990, p. 157-168.
- Davy 1960** : DAVY (M.M.) – *Initiation à la symbolique romane, XII^e siècle*. Paris, 1960.
- Ehrhardt 1983** : EHRHARDT (N.) – *Milet und seine Kolonien : vergleichende Untersuchungen der kultischen und politischen Einrichtungen*. Frankfurt, 1983.
- Hampe 1960** : HAMPE (R.) – *Ein Frühattischer Grabfund*. Mainz, 1960.
- Irimia 1968** : IRIMIA (M.) – Cimitirele de incineratie de la Bugeac. *Pontica*, 1, 1968, p. 193-234.
- Irimia 1969** : IRIMIA (M.) – Noi cercetări arheologice în cimitirul II geto-dacic de la Bugeac. *Pontica*, 2, 1969, p. 23-42.
- Irimia 1973** : IRIMIA (M.) – Descoperiri noi privind populația autohtonă a Dobrogei și legăturile ei cu coloniile grecești (sec. V-I î.e.n.). *Pontica*, 6, 1973, p. 7-72.
- Irimia 1983** : IRIMIA (M.) – Date noi privind necropolele din Dobrogea. *Pontica*, 16, p. 69-148.
- Irimia 1984** : IRIMIA (M.) – Mormintele plane și tumulare din zona litorală a Dobrogei (sec. IV-II î.e.n.) și problema apartenenței lor etnice. *Thraco-Dacia*, 5, 1984, p. 67-72.
- Kerameikos 5,I** = KÜBLER (K.) – *Die Nekropole des 10. bis 8. Jahrhunderts*. Berlin 1954.

- Kotova 2000** : KOTOVA (D.) – Les femmes et la famille en Thrace ancienne : glanes sur quelques textes antiques. *DHA* 26/2, 2000, p. 19-43.
- Kozub 1974** : KOZUB (Y.I.) – *Nekropol' Olbii V-IV st. do. n. e.* Kiev, 1974.
- Kurtz Boardman 1971** : KURTZ (D.), BOARDMAN (J.) – *Greek Burial Customs*. London, 1971.
- Lungu 1995** : LUNGU (V.) – Une tombe du IV^e siècle av. J.-C. dans la nécropole tumulaire de la cité d'Orgamé – Argamum. *Peuce*, 9, 1995, p. 231-263.
- Lungu 1995 [2000a]** : LUNGU (V.) – Pratiques funéraires et formes d'organisation sociale dans la nécropole de la cité grecque d'Orgamé. In : Simion (G.), Lungu (V.), dir., *Tombes tumulaires de l'Âge du Fer dans le Sud-Est de l'Europe*, Actes du II^e Colloque International d'Archéologie Funéraire, (Tulcea 1995), Tulcea, 2000, p. 101-118.
- Lungu 1996** : LUNGU (V.) – Aegyssus – documentare arheologică preromană (Aegyssus – Pre-Roman Archaeological Evidence). *Peuce*, 12, p. 47-102.
- Lungu 1997 [2000b]** : LUNGU (V.) – La tombe d'un héros et l'organisation de la nécropole d'une cité milésienne du Pont-Euxin. In : Lungu (V.) dir., *Pratiques funéraires dans l'Europe des XIII^e-IV^e s. av. J.-C.*, Actes du III^e Colloque International d'Archéologie Funéraire, (Tulcea 1997), Tulcea, 2000, p. 67-86.
- Lungu 2000-2001** : LUNGU (V.) – La tombe d'un Héros et l'organisation de la nécropole d'une cité milésienne du Pont Euxin : le tumulus T A95 d'Orgamé. *Talanta* XXXII-XXXIII, 2000-2001, p. 171-188.
- Lungu 2004** : LUNGU (V.) – Iconographie et société antique : à propos d'une stèle funéraire d'Orgamé. *Peuce* II (XV), p. 49-60.
- Lungu 2006** : LUNGU (V.) – Nécropoles grecques du Pont-Gauche. In : Lungu (V.), Simion (G.), Topoleanu (F.) dir., *Pratiques funéraires et manifestations de l'identité culturelle (Age du Bronze et Age du Fer)*, Actes du IV^e Colloque International d'Archéologie Funéraire, 22-28 mai 2000. Tulcea, 2006, p. 157-176.
- Lungu 2006 [2008]** : LUNGU (V.) – Les funéraires de Patrocle et les plus anciennes nécropoles ioniennes de la mer Noire. In : Özbeck (O.) dir., *Funeral Rites, Rituals and Ceremonies from Prehistory to Antiquity*, Proceedings of the International Workshop "Troas and its Neighbours", Çanakkale and Ören 2-6 October 2006. Istanbul, 2008, p. 153-170.
- Lungu 2007** : LUNGU (V.) 2007 – Nécropoles Grecques du Pont Gauche : Istros, Orgame, Tomis, Callatis. In : Grammenos (D.V.), Petropoulos (E.K.) dir., *Ancient Greek Colonies in the Black Sea* 2, Vol. 1, BAR International Series 1675 (I), p. 337-382.
- Malkin 1987** : MALKIN (I.) – *Religion and colonization in ancient Greece*. Leiden, New York : Brill, 1987.
- Mâle 1950** : MÂLE (E.) – *La fin du paganisme*. Paris, 1950.
- Mănuș Adameșteanu 2001** : MĂNUȘ ADAMEȘTEANU (M.) – *Orgamé/Argamum*. Tulcea, 2001.
- Mănuș Adameșteanu 2003** : MĂNUȘ ADAMEȘTEANU (M.) – Orgame. In : Grammenos (D.V.), Petropoulos (E.K.) dir., *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*. Thessaloniki, 2003, p. 279-340.
- Morris 1987** : MORRIS (J.) – *Burial and Ancient Society : The Rise of the Greek City-State*. Cambridge, 1987.
- Nenci 1954** : NENCI (G.) – *Hecataei Milesii Fragmenta*. Florence, 1954.
- Nikolov 1967** : NIKOLOV (B.) – Grobnitsa III ot Mogilanskata Mogila vav Vratsa. *Archaeologia* (Sofia) 9.1, p. 11-18.
- Panajotova 1998** : PANAIOTOVA (C.) – Apollonia Pontica : Recent Discoveries in the Necropolis. In : Tsetskhladze (G. R.) dir., *The Greek Colonisation of the Black Sea Area. Historical Interpretation of Archaeology*. Stuttgart, 1998, p. 97-113.
- Preda 1961** : PREDĂ (C.) – Archaeological Discoveries in the Greek Cemetery of Callatis-Mangalia (4th – 3rd centuries BC). *Dacia* N.S. 5, 1961, p. 275-303.
- Provost et alii. 1999** : PROVOST (M.) et alii. – *Carte archéologique de la Gaule, le Gard* (30/3). Paris, 1999.
- Robert 1993** : ROBERT (R.) – Rites de protection et de défense. A propos des ossements d'un chien découverts au pied du rempart de Paestum. *Archeologia e storia* antica 15, p. 119-140.
- Rowlet 1997 [2000]** : ROWLET (R.) – Differential Skeletal preservation in the mound cemetery at Celic-Dere un Northern Dobroudja. In : Lungu (V.) dir., *Pratiques funéraires dans l'Europe des XIII^e – IV^e s. av. J.-C.*, Actes du III^e Colloque International d'Archéologie Funéraire, Tulcea 15-20 septembre 1997. Bucarest 2000, p. 139-148.
- Rhode 1894** : RHODE (E.) – *Psyche. Seelencult und Unsterblichkeitsglaube Griechen : fünfte und sechste Auflage*. Tübingen, 1894.
- Simion 1971** : SIMION (G.) – Despre cultura geto-dacă din nordul Dobrogei în lumina descoperirilor de la Enisala. *Peuce* 2, 1971, p. 63-129.
- Simion 1995** : SIMION (G.) – O nouă necropolă getică la Murighiol. *Peuce* XI, 1995, p. 265-301.
- Simion 2003** : SIMION (G.) – *Culturi antice în zona Gurilor Dunării*. Cluj-Napoca, 2003.
- Simion 2005** : SIMION (G.) – Présences interethniques dans la région des embouchures du Danube aux VI^e-V^e siècles av. J.-C. In : Cojocaru (V.) dir., *Ethnic contacts and Cultural Exchanges North and West of the Black Sea from the Greek Colonization to the Ottoman Conquest*. Iași, 2005, p. 43-58.
- Simion, Cantacuzino 1962** : SIMION (G.), CANTACUZINO (Gh.) – Cercetările arheologice de la Telița. *Materiale și cercetări arheologice*, 8, 1962, p. 373-382.
- Sîrbu 2004** : SÎRBU (V.) – *Les Thraces entre les Carpates, les Balkans et la mer Noire (V^e s. av. J.-C. – I^{er} s. apr. J.-C.)*. Quatre conférences données à la Sorbonne. Brăila, 2004.
- Sîrbu 2004a** : SÎRBU (V.) – Sacrifices et inhumations rituelles de chevaux chez les Thraces du nord des Balkans au cours de l'Age du Fer, *Istros* 11, p. 41-68.
- Skudnova 1988** : SKUDNOVA (V.M.) – *Arkhaischeskii nekropol Ol'vii*. Leningrad.
- Teleagă, Zirra 2003** : TELEAGĂ (E.), ZIRRA (Vl.) – *Die Nekropole des 6.-1. Jhs.v.Chr. von Istria Bent bei Histria. Archäologische Untersuchungen zur Bevölkerung in der westlichen Schwarzmeerregion*. Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf. 2003.
- Teleagă 2008** : TELEAGĂ (E.) – *Griechische Importe in den Nekropolen an der unteren Donau : 6. Jh. – Anfang des 3. Jhs. V. Chr.* Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf. 2008.
- Topoleanu, Jugănar, Micu 2007** : TOPOLEANU (Fl.), JUGĂNARU (G.), MICU (C.) – *Inventarierea siturilor arheologice din județul Tulcea. Studiu de caz : mormintele tumulare*. Constanța, 2007.
- Triandaphyllos 1984** : TRIANDAPHYLLOS (D.) – Nécropole archaïque en Thrace occidentale (en grec, résumé en français). *ASAA* LXI, NS XLV (1983), Rome, 1984, p. 179-208.
- Van Gennep 1909 [2004]** : VAN GENNEP (A.), *Les rites de passage [The Rites of Passage]*. Routledge : London-New York, 2004 (éd. angl.).
- Venedikov et al. 1963** : VENEDIKOV (I.) et al. – *Apollonia. Les fouilles dans la nécropole d'Apollonia en 1947-1949*. Sofia, 1963.
- Vulpe 1967** : VULPE (A.), *Necropola hallstättiană de la Ferigile. Monografie arheologică*, București 1967.